



**Votre interlocuteur
formation et apprentissage**





Qui sommes-nous ?

Depuis le 1er avril 2019, **OCAPIAT** est agréé opérateur de compétences (OPCO) par le Ministère du travail. Notre OPCO est né de la **fusion du FAFSEA et d'OPCALIM**. La loi «*pour la liberté de choisir son Avenir Professionnel*» place **OCAPIAT** en position d'**acteur incontournable de la formation et de l'apprentissage**, qu'il finance désormais. Aujourd'hui, **345 salariés** sont à votre écoute pour assurer ces missions.



Chiffres clés :

50 branches autour de la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agro-alimentaire et les Territoires.

185 000 entreprises adhérentes et dirigeants non-salariés (filiale pêche et cultures marines) dont 98 % d'entreprises de moins de 50 salariés.

Plus de **1,3 million** de salariés représentés dont 46 % travaillent dans une entreprise de moins de 50 salariés.

Les missions de notre OPCO

- Soutenir financièrement les projets de formation et de recrutement en alternance ;
- Développer les compétences des actifs (salariés ou futures recrues...) au sein des entreprises adhérentes ;
- Accompagner les branches professionnelles dans la définition de leur politique de formation et de certification.

Nos publics :



ENTREPRISES



ACTIFS ET
FUTURS ACTIFS



OF & CFA

Les principaux axes de l'ODS OCAPAT



Appui-conseil en RH

L'évaluation des pratiques et le diagnostic de situation et d'opportunité formation. La possibilité de trouver des ressources, dispositifs adaptés et des financements.



Développer les compétences

Former, développer, sécuriser les compétences



Faciliter l'embauche

Recruter et intégrer par la promotion de solutions innovantes et par l'alternance



Services en ligne

Accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement, d'intégration, de formation et de pilotage des actions RH.



La prestation conseil RH vous offre un accompagnement global et personnalisé avec :

- Un accompagnement personnalisé jusqu'à 30 jours, réalisé par un prestataire spécialisé
- Une démarche globale associant tous les acteurs de l'entreprise
- Une prise en charge à 100 % (sous conditions)

Une prestation personnalisée pour répondre à vos besoins RH

Dans cette période de reprise d'activité, vous souhaitez :

- Réaliser un diagnostic RH et adapter votre gestion des ressources humaines aux nouvelles conditions d'activité.
- Améliorer votre stratégie RH et le dialogue social dans l'entreprise.
- Réorganiser votre entreprise.
- Vous outiller pour le processus de recrutement.
- Intégrer les salariés en favorisant la diversité et l'égalité professionnelle.
- Elaborer un plan de développement des compétences pour vos salariés.
- Professionnaliser la fonction RH dans votre entreprise.

AUTO DIAG RH N° 2

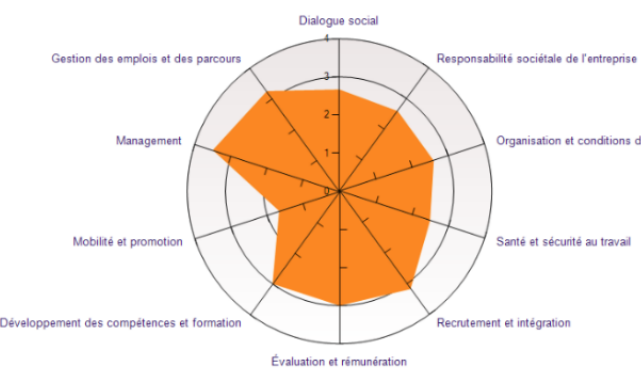
DÉCOUVRIR VOS RÉSULTATS

PANORAMA DE VOS PRATIQUES RH
PERFORMANCE RH
GESTION DES COLLABORATEURS

Rappel du contexte sélectionné

Mon entité a récemment ou va prochainement fusionner avec une autre entité

Scores globaux de vos pratiques RH



Vos atouts

- Recrutement et intégration >
- Évaluation et rémunération >
- Développement des compétences et formation >
- Management >
- Gestion des emplois et des parcours >

Vos leviers de progression

- Dialogue social >
- Responsabilité sociétale de l'entreprise >
- Organisation et conditions de travail >
- Santé et sécurité au travail **(en savoir plus)** >
- Mobilité et promotion >

Points de vigilance

Bonne nouvelle, les réponses que vous apportées ne permettent pas d'identifier de point de vigilance particulier.

Pour aller plus loin et vous accompagner dans la gestion des ressources humaines, OCAPIAT a créé l'offre **Diag RH** et met à votre disposition une **boîte à outils RH**

Conçu par OCAPIAT pour les TPE-PME, l'autodiagnostic RH est un outil rapide et facile d'autodiagnostic en ligne.

Entièrement digital, les entreprises découvrent en quelques minutes une vision éclairée et synthétique de leur maturité RH.

Les conseillers OCAPIAT en Ile-de-France

Conseillers entreprises	Rachid ADJEKHIANE	rachid.adjekhiane@ocapiat.fr	07 69 20 51 89	Départements 78, 93 et 95
	Armelle CASTEL	armelle.castel@ocapiat.fr	06 40 15 19 81	Département 75
	Françoise LE ROC'H	francoise.leroch@ocapiat.fr	06 51 69 04 30	Départements 77 et 78
	Galia ZAOUÏ	galia.zaoui@ocapiat.fr	07 88 86 06 76	Départements 91, 92 et 94